HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Avis

13 mai 2009

SEROPLEX 20 mg/ml, solution buvable en gouttes
B/1 flacon de 15 ml (CIP : 382 045-9)

SEROPLEX 20 mg/ml, solution buvable en gouttes
B/5 flacons de 15 ml (CIP : 574 504-1)

Laboratoire LUNDBECK SAS

Escitalopram
Liste I

Code ATC : N06AB10

Date de l'AMM : 26/11/2007

Motif de la demande : Inscription Sécurité Sociale (B/1) et Collectivités (B/1 et B/5) en complément des présentations existantes.

Indications thérapeutiques :
« - Traitement des épisodes dépressifs majeurs (C'est à dire caractérisés),
- Traitement du trouble panique avec ou sans agoraphobie.
- Traitement du trouble « anxiété sociale » (phobie sociale)
- Traitement du trouble anxiété généralisée.
- Traitement des troubles obsessionnels compulsifs. »

Le service médical rendu est modéré pour :
- le traitement du trouble « anxiété sociale » (phobie sociale).

Le service médical rendu est important pour les autres indications.

Ces spécialités sont des compléments de gamme qui n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux (B/1) et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités (B/1 et B/5) et divers services publics dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnements : ils sont adaptés aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65 %